



## Création de pension canine sur terrain agricole classe NC

-----  
Par mariette888

Bonjour,

Je souhaite créer une pension canine sur un terrain agricole classé NC. Je me suis renseignée sur internet, a priori il serait éventuellement possible de construire s'il y avait une partie élevage à la pension.

Trois possibilités s'offre donc à moi :

- Je m'associe à mon compagnon (agriculteur) ayant des vaches et ayant donc une partie élevage je peux peut-être construire sur ce terrain.
- Je lui loue ce terrain sur lequel mon compagnon à lui même construit un bâtiment qui est sois disant un bâtiment qui lui aurait servit de chenil d'élevage.
- Je créer une société indépendant, avec une pension canine et une partie élevage. Y a t-il un chiffre d'affaires minimum à respecter dans la partie élevage par rapport au CA de la pension ?

Y a t-il d'autres possibilités ? Ce que je dis est-il juste ? Sachant que j'aimerais si possible être indépendante de l'exploitation agricole...

Cordialement,  
Marie